

Préfecture Cabinet du Préfet

Privas, le 15 juillet 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du département de l'Ardèche

(En communication à messieurs les sous-préfets de Privas, de Largentière et de Tournon sur Rhône)

Objet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du dimanche 21 juillet 2019.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Francoise SOULIMAN